



Lycée Louis Bascan
Académie de Versailles

5 Avenue du Général Leclerc
78120 Rambouillet
01.34.83.64.00

Muriel BOURGUELLE
Secrétaire de direction
ce.0782549x@ac-versailles.fr

Affaire suivie par :

Jean-François GUILLERM
Proviseur



Site internet :

<https://lyc-bascan.fr/>

Réseaux sociaux :

 [@LycBascanRamb](https://www.facebook.com/LycBascanRamb)
 [@lyc_bascan Ramb](https://twitter.com/lyc_bascan Ramb)

Rambouillet, le 13/02/2026.

Madame, Monsieur,

La classe de seconde générale et technologique dans laquelle évolue votre enfant est un pallier d'orientation qui doit lui permettre de choisir pour l'an prochain un parcours de formation en cycle terminal parmi les possibilités suivantes : voie générale, voie technologique ou brevet de technicien « métiers de la musique ».

Pour certains élèves il sera également possible de candidater pour une réorientation en voie professionnelle ou de solliciter un maintien en classe de seconde GT.

Pour la voie générale, il conviendra de choisir des enseignements de spécialité : d'abord quatre vœux de choix de spécialité au 2^e trimestre qui seront examinés en conseil de classe du 2^e trimestre, puis ajustés à trois vœux au 3^e trimestre pour fixer les spécialités suivies en classe de première. Les vœux au 3^e trimestre peuvent différer des intentions exprimées au deuxième trimestre. A l'issue de l'année de première, l'élève ne conservera que deux spécialités pour l'année de terminale. La spécialité abandonnée sera alors évaluée dans le cadre du contrôle continu.

Sur 13 spécialités potentielles, le lycée Bascan en propose 10 avec 14 choix possibles soit :

- Arts (Danse ou Théâtre ou Arts plastiques) : débutants acceptés
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques (HG-GSP)
- Humanités, littérature et philosophie (HLP)
- Langues, littératures et cultures étrangères (LLCE anglais ou espagnol) ou Anglais monde contemporain (AMC)
- Mathématiques (MATH)
- Numérique et sciences informatiques (NSI)
- Physique chimie (PC)
- Sciences et vie de la terre (SVT)
- Sciences de l'ingénieur (SI)
- Sciences économiques et sociales (SES)

Les spécialités Ecologie - Agronomie et Territoire (dans les lycées agricoles), Littérature, langues et culture de l'Antiquité (LLCA) et Sports (Education Physique, pratique et culture sportives) ne sont pas enseignées au lycée Bascan mais peuvent faire l'objet d'une demande de changement d'établissement (procédure AFFELNET au 3^e trimestre).

Pour la voie technologique, 8 séries sont possibles dont 3 proposées à Bascan :

- Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S) ;
- Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) ;
- Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) ;
- Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV) ;
- Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A) ;
- Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) ;
- Sciences et technologies de laboratoire (STL) ;
- Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD).

} Lycée Bascan

Pour le brevet de technicien « métiers de la musique », il convient de se renseigner dans les établissements proposant ce parcours. Les psychologues de l'Education nationale, spécialisés en orientation scolaire, peuvent apporter leur expertise (RV au lycée ou au CIO).

Pour une réorientation en voie professionnelle et raccrocher ainsi un parcours en première professionnelle, il est nécessaire d'élaborer un projet construit et précis, en choisissant une formation parmi l'ensemble des familles de métiers. Le concours des psychologues de l'Education nationale, spécialisés en orientation scolaire, est fortement conseillé. Les entretiens se réalisent au lycée ou au CIO. Cette possibilité constitue un réajustement du parcours de formation mais la priorité des affectations en première est donnée aux élèves de seconde professionnelle. PROCEDURE AFFELNET

Dans certaines situations, **un maintien en seconde GT** est nécessaire, notamment pour des élèves qui sont restés éloignés des études pendant un temps suffisamment long pour ne pas avoir pu acquérir les bases de connaissance et les compétences requises pour suivre en première GT. Dans cette hypothèse la demande de maintien devra être formulée à l'aide d'une fiche de recueil de vœux spécifique au 3^e trimestre et saisie par le chef d'établissement dans AFFELNET-Lycée. Au deuxième trimestre, l'élève devra nécessairement se positionner via la plateforme EDUCONNECT sur des choix d'orientation qui lui sont proposés : voie technologique, générale ou professionnelle.

Ressources : il est important de ne pas rester seul face aux choix d'orientation. Les professeurs principaux sont les premiers interlocuteurs de vos enfants. Les conseillers principaux, les PsyEN, les personnels de direction peuvent également vous accompagner. De nombreux sites internet délivrent des informations utiles :

<http://www.horizons21.fr/>.

https://lyc-bascan.fr/site_des_formations/

<http://quandjepasselebac.education.fr/>

Les élèves de 2GT, dans le cadre de l'aide à l'orientation pourront bénéficier d'un temps d'échange avec des élèves de première dans les spécialités envisagées au cours d'une « **foire aux spés** » organisée la semaine précédant les Portes Ouvertes. Lors de la **journée Portes ouvertes, prévue samedi 11 avril 2026**, un parcours des spécialités sera également proposé aux familles pour échanger avec les professeurs et se rendre sur les plateaux techniques le cas échéant.

Procédure d'orientation : le dialogue entre les familles et l'établissement s'établit en ligne, via le [portail EduConnect](#)¹, ce qui permet de :

- Demander une ou des voie(s) d'orientation pour la poursuite de la scolarité de votre enfant
- De consulter les réponses du conseil de classe aux demandes formulées
- D'accuser réception (intentions provisoires) et de faire part de leur accord ou désaccord (choix définitifs) suite aux réponses du conseil de classe
- De consulter la décision d'orientation prise par le chef d'établissement en cas d'accord

Vous devez impérativement saisir vos vœux dans les délais ci-dessous :

- 2nd trimestre : **jusqu'au 08/03/2025** (conseils de classe à partir du 09/03)
- 3^{ème} trimestre : **jusqu'au 29/05/2025** (conseils de classe à partir du 01/06)

En cas de difficulté de connexion, veuillez contacter le secrétariat des secondes :

Mme Laurence DEBARGUE, Laurence.Debargue@ac-versailles.fr

Réunion d'information : nous vous proposons un temps d'échange sur l'orientation post-seconde **mercredi 18 février à 18h00** en visio-conférence. Vous pourrez vous connecter avec les références suivantes :

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/433193/creator/19935/hash/e92b2dcc7a66c1c6c7953d1b6d13f6015d031a50>

Le lien est également disponible et actif sur l'agenda Pronote.

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Proviseur

Sources règlementaires :

- Arrêté du 19 juillet 2019 relatif aux voies d'orientation
- Note de service n° 2018-115 du 26 septembre 2018 relative à la procédure d'orientation en fin de classe de seconde

Jean-François GUILLERM



Destinataires : parents des élèves de 2GT

¹ <https://educonnect.education.gouv.fr/>